



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2018

\*\*\*\*\*

**Présents :** MM. Didier REY, Roger BUROSSE, Gervais CILLAIRE, Alain LABESCAT, Marie-Laure LAFOURCADE, David VIRENQUE, Aimeline REY-BETHBEDER, Hélène LAVEDRINE, Robert GIMENEZ, Nathalie CUYEU, David CAZALET, Géraldine DANTIN,

**Pouvoirs :** M David CAZALET à Mme Nathalie CUYEU, M. Guillaume FEUGAS à M. Didier REY

**Absent :** M Arnaud VERNERY

**Secrétaire de séance :** Mme Hélène LAVEDRINE

En préalable, M le Maire informe l'assemblée de la demande de démission de M. VERNERY. M. le Préfet va être informé de cette décision.

### **I) VOTE DU PV DE LA SEANCE DU 14 JUIN 2018 :**

En l'absence d'observation, il est réputé approuvé.

### **II) COMPTES RENDUS DES DERNIERES REUNIONS DE LA CCLO**

La CCLO s'est dotée d'un nouveau site internet permettant une navigation optimisée et un agenda participatif.

Le montant des attributions de compensations versées par la CCLO à la commune prendra en compte l'exercice de la compétence Gestion des Milieu Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) par la CCLO et le retour de la compétence entretien des cimetières auprès des communes.

La CCLO souhaite que chaque commune prenne en charge les frais de transport et les frais d'entrées aux piscines. Elle se chargera de rembourser intégralement la commune après présentation d'un bilan financier des dépenses.

La commune est appelée à verser 34 311 € au titre du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales.

Un plan de désherbage a été mis en place. Au vu de l'étendue du territoire, de la réduction des moyens financiers de la CCLO, les interventions portant sur l'entretien des espaces verts et de la voirie se réduisent.

Le rapport d'activité 2017 de la CCLO est à la disposition des élus.

### **III) AFFAIRES SCOLAIRES**

#### **a) Rentrée scolaire**

68 élèves sont accueillis à l'école de LACQ. Ils sont répartis entre trois classes. 56 enfants fréquentent en moyenne le restaurant scolaire. Les projections d'effectifs pour les années à venir sont les suivantes :

Rentrée 2019-2020 : 63 élèves,

Rentrée 2020-2021 : 58 élèves.

Diverses actions ont été réalisées sur l'école cet été : peinture du jeu extérieur et des bancs, nettoyage des plantations, changement du revêtement devant la terrasse de la maternelle. Un équipement informatique supplémentaire a été acheté pour la classe de maternelle.

Le conseil des maîtres a décidé de travailler sur un projet « cirque » financé par la commune avec l'association Cirquenbul qui donnera lieu à une restitution début avril. Les enseignants n'envisagent pas de faire de voyages scolaires en parallèle.

Suite au questionnaire diffusé auprès des parents d'élèves de l'école de LACQ, il apparaît que 8 enfants devaient fréquenter les ateliers éducatifs proposés par le centre social Lo Solan. Depuis le 18 septembre, seuls 3 à 4 enfants seulement sont accueillis dans ce cadre-là. Une nouvelle information sur ce point va être diffusée auprès des parents d'élèves.

#### **b) Projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)**

Le comité de pilotage s'est réuni à 3 reprises. Une réunion avec les parents d'élèves a été organisée en juin. Un courrier d'information général a été adressé en septembre aux familles pour les informer des démarches engagées. Le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale doit être consulté. Le dossier doit être réactivé pour suivre le calendrier référençant les diverses étapes à respecter pour mettre en place le RPI entre les écoles de LACQ et d'URDES à la prochaine rentrée scolaire.

#### **c) Voyage des jeunes**

L'organisation d'un voyage pour les jeunes âgés entre 12 et 17 ans est prévue du 22 au 23 octobre à PORT AVENTURA. 42 jeunes y participeront. Une convention doit être passée à cet effet avec le Centre Social Lo Solan qui mettra à la disposition de la commune 4 animateurs titulaires du BAFA. Cette action sera déclarée auprès de la Direction Jeunesse et Sports. 3 élus seront également présents. Le coût de cette action est estimé à 210 €/enfants en intégrant les frais liés à l'encadrement. La participation des familles à cette action est la suivante : 45 € pour un enfant, 75 € pour 2 enfants, 100 € pour 3 enfants.

### **IV) PROJETS EN COURS**

#### **a) Multiple rural : installation d'une pergola**

Le permis de construire a été accordé. Une consultation a été lancée pour sélectionner une entreprise qui sera chargée de la fourniture et de la pose d'une pergola. L'offre de la société Menuiserie Habitat a été retenue. Les travaux devraient pouvoir être engagés fin novembre.

Le conseil propose de réaliser des travaux d'isolation par l'extérieur et de changer les gouttières du multiple rural.

#### **b) Aménagement du parking de la salle des fêtes d'Audéios**

Une réunion s'est tenue le 11 septembre dernier avec les services de la CCLO. Le coût de l'opération est estimé à 362 000 € HT. La commune assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération. La CCLO remboursera à la commune le coût des travaux liés au déplacement de la voirie. Le dossier de consultation des entreprises est en voie de finalisation. Les travaux devraient pouvoir débuter en début d'année 2019.

Une réunion de présentation du projet doit être organisée avec les riverains. En parallèle et en fonction des disponibilités financières de la CCLO, le revêtement de la route d'Herm voire son élargissement pourraient être envisagés également courant 2019.

#### **c) Courts de tennis**

Les travaux devraient pouvoir être achevés à la mi-novembre. Un retour a été fait au conseil, du propriétaire riverain concernant sa demande indemnitaire.

Les positionnements des entreprises et du maître d'œuvre ont été recueillis sur cette situation. Le permis de construire modificatif a été accordé.

La commune s'est engagée à remettre en état le terrain. Un état des lieux contradictoire doit être effectué.

Les démarches visant à la fusion des clubs d'Arthez de Béarn et de Lacq sont en cours. Une réunion sur ce point est programmée le 04 octobre.

#### **d) City stade, jeux pour enfants**

Une consultation a été lancée pour sélectionner une entreprise qui sera chargée de la fourniture et de la pose d'un city stade. L'offre de la société KASO a été retenue. Les travaux devraient pouvoir être lancés en octobre. Une réflexion concernant l'aménagement des abords doit être engagée dans les meilleurs délais.

#### **e) Club House PALA**

Une réunion s'est tenue sur site avec Mme DUBEDOUT, son cabinet d'architecture ayant déjà travaillé sur le dossier de la salle des sports. Plusieurs options, prenant en compte diverses localisations pour l'implantation du club house seront proposées.

#### **f) Panneaux d'informations**

Une réunion est prévue à la mi-octobre pour travailler sur ce projet. Il sera ainsi possible d'élaborer le dossier de consultation des entreprises.

#### **g) Salle des fêtes de LACQ**

M. DUBEDOUT est en train de travailler sur le dossier de consultation des entreprises.

Le cabinet d'études SETAH s'est rendu sur place le 28 septembre pour étudier la problématique électrique.

Une réunion doit être organisée dans les meilleurs délais avec les divers concessionnaires de réseaux. Le dossier de consultation des entreprises comprendra un lot démolition/désamiantage et un lot VRD (la CCLO n'intervenant plus en la matière).

Les travaux devraient pouvoir débuter courant janvier 2019.

#### **h) Convention de mobilier urbain**

Une convention de mobilier urbain a été signée avec la société GRAPHIC concernant l'installation de 3 panneaux de mobiliers urbains destinés à recevoir de la publicité. La commune pourra utiliser à sa guise le verso des panneaux.

### **V) URBANISME**

Les mois d'août et septembre ont été mis à profit pour finaliser le dossier d'enquête publique. Les observations des Personnes Publiques Associées ont été intégrées.

Malgré les préconisations de l'Etat au regard de la faible aptitude des sols à l'assainissement de deux terrains, il a été proposé de les maintenir constructibles, d'autres filières d'assainissement pouvant être mises en place même si elles vont s'avérer un peu plus coûteuses.

Une réunion publique s'est tenue le 18 septembre. L'enquête publique est prévue du 19 septembre au 22 octobre 2018.

Le commissaire enquêteur rendra ensuite ses conclusions, sur lesquelles le conseil se positionnera. Le projet définitif devrait pouvoir être approuvé d'ici le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

## **VI) FINANCES**

### **a) Décision modificative 2**

La décision modificative au budget prenant en compte les évolutions de crédits qui s'imposent jusqu'à la fin de l'année est approuvée.

### **b) Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez: convention de prestations de services**

M le Maire sort de la salle.

Afin de favoriser l'accès des habitants au basket, de promouvoir ce sport comme vecteur d'intégration sociale et de valoriser l'image de la commune au niveau national, M. BUROSSE propose de passer une convention de prestations de services avec la Société d'Economie Mixte de l'Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez.

Cette dernière prévoit la mise à disposition de places pour chacun des matchs de la saison 2018/2019 situées au 1<sup>er</sup> anneau et 4 fauteuils en loges. Accord du conseil à l'unanimité.

### **c) Motion contre la réorganisation des Trésoreries des PA**

Le conseil valide la motion proposée par l'Association des Maires des PA et s'opposant au plan de réorganisation des Trésoreries des PA. Avec cette réorganisation, c'est l'éloignement d'un nouveau service public que l'Etat fait peser sur les communes.

### **d) Episode intempéries 2018 : aides aux communes sinistrées**

Faisant suite à la demande de l'association des maires, le conseil décide d'allouer un soutien financier de 1000 € aux communes sinistrées des Pyrénées Atlantiques.

### **e) Finances : 4<sup>ème</sup> répartition de subventions**

Le conseil décide d'octroyer 100 € à l'association départementale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques des Pyrénées Atlantiques.

### **f) Divers :**

La commune va percevoir 40 000 € environ au titre du FCTVA. La participation versée par la commune pour le portage de repas effectué par le CCAS de Mourenx s'élève à 7006 €.

### **g) Cartes d'accès au Trinquet et au squash**

52 cartes d'accès au trinquet ne sont plus utilisées et n'ont pas été restituées par leurs utilisateurs à la commune.

Il est décidé de mettre en place à partir du 01 janvier 2019 une caution de 15 € pour la mise à disposition des cartes d'accès au trinquet et au squash. Cette somme sera remboursée après restitution de la carte.

## **VII) PERSONNEL**

### **a) Modification du tableau des emplois**

Faisant suite au départ d'un agent en retraite au 01 octobre 2018 et afin d'assurer son remplacement, il est proposé d'actualiser le tableau des emplois afin de permettre le recrutement d'un adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Le poste correspondant est un poste d'agent polyvalent de gestion administrative et comptable.

#### **b) Organisation des services**

Une nouvelle organisation des services sera mise en place au 01 janvier 2019.

#### **c) Régime indemnitaire**

Suite à une observation des services préfectoraux, la délibération validant le nouveau régime indemnitaire de la collectivité est modifiée.

#### **d) Médiation préalable obligatoire : adhésion au dispositif proposé par le CDG 64**

Il est proposé que la commune adhère au dispositif de médiation préalable mis en place par le Centre de Gestion 64. Ce dispositif permet de faire intervenir une tierce personne dans certains différends pouvant apparaître entre un employeur territorial et un agent.

#### **e) Plan de formation**

Il est décidé d'adhérer au plan de formation mutualisé proposé par le Centre de gestion et le Centre National de la Fonction Publique afin de répondre à l'obligation qui incombe aux collectivités d'établir pour leurs agents un plan de formation annuel ou pluriannuel.

### **VIII) ENVIRONNEMENT**

Un point sur le dossier des nuisances est effectué. Une nouvelle formation nez a été mise en place. Un bulletin hebdomadaire est édité par l'ASL. Il est affiché en Mairie et publié sur le site internet de la commune.

Le Syndicat d'eau et d'assainissement Gave et Baïse a changé de nature juridique a été transformé en syndicat mixte d'eau et d'assainissement Gave et Baïse.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement proposé par les trois cantons est approuvé.

### **IX) QUESTIONS DIVERSES**

#### **a) Commémoration du 11 novembre 2018 :**

La préfecture propose aux communes de procéder à l'impression d'une exposition réalisée par l'office des anciens combattants. Un événementiel doit être organisé avec la collaboration de la compagnie théâtrale les pieds dans l'eau, les enfants de l'école de LACQ et l'association des anciens combattants.

#### **b) Commune nouvelle**

Une restitution concernant la 2<sup>ème</sup> phase de l'étude portant sur le projet de constitution d'une commune nouvelle entre les communes de Lacq et d'Urdes doit être organisée.

#### **c) Remerciements**

Il est fait part des remerciements adressés par les restaurants du cœur, le Scala, l'Amicale de Lacq, l'APPMA des Baïses, médecins du monde, le SSIAD, l'association pour l'enseignement des enfants malades pour les soutiens financiers alloués.

#### **d) Dates à retenir :**

- Le 10 octobre : réunion des correspondants défense,
- Le 11 octobre 2018 : réunion panneau d'information, commémoration du 11 novembre 2018,
- Du 19 septembre 2018 au 22 octobre 2018 : enquête publique PLU,

- Du 12 au 13 octobre : voyage des dames,
- Du 22 au 23 octobre : voyage des jeunes,
- Le 11 novembre 2018 : commémoration du 11 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Lacq-Audéjos, le 05 octobre 2018

  
**Le Maire,**  
**Didier REY**

